

1 Adjoint au responsable du centre d'exploitation de Fayl Billot (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Fayl Billot (52)



Fin de publicité : 17/12/2023

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Agent de Maitrise territorial (exemple)
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique : Titulaire ou contractuel	Echelon 1 : 1 777, 12 € R.I.F.S.E.EP. C2: 411, 00 € Sujétion : 30, 00 € « soutien » (prime mensuelle) <i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire.</i> <i>Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>

Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne et affecté à la Direction des Infrastructures du Territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et d'ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public.

Sous l'autorité du responsable du centre, il assure les missions suivantes :

Descriptif du poste :

MISSIONS PRINCIPALES :

1. Missions d'appui au responsable de centre :

- enregistrer l'activité réalisée par les agents (feuilles de travail, astreintes,...) ;
- transmettre les données relatives à l'utilisation du matériel ;
- préparer, surveiller et réaliser les métrés de certains travaux réalisés par des entreprises ;
- exécution des relevés nécessaires à la programmation des travaux (fossés,...) ;
- assure la gestion des stocks du centre ;

2. Participer à l'organisation de l'activité du centre :

- participer à la surveillance et connaissance du réseau routier du centre d'exploitation ;
- être force de proposition pour la détermination des tâches à réaliser ;
- participer à la préparation des chantiers en régie, quantifier et affecter aux chantiers les ressources nécessaires (DICT, personnel, matériel et fournitures) ;
- participer avec l'équipe à l'exécution de chantiers importants (atelier de traitement de la végétation, pose de grave émulsion, ...) ou à des chantiers spécifiques techniques ;
- assurer un suivi et un contrôle technique des chantiers ;
- participer au contrôle du bon usage et de l'entretien du matériel mis à disposition ;
- participer à la gestion de l'entretien des locaux du centre.

3. Réaliser l'intérim du responsable :

- assurer l'encadrement du personnel en l'absence du responsable de centre ;
- programmer la réalisation des activités à réaliser par le centre (établir les plannings hebdomadaire et journalier des activités du centre d'exploitation,...) ;
- démarrer, animer et suivre les chantiers (avec un agent d'exploitation et d'entretien routier "chargé de chantier") ;
- faire appliquer les consignes de sécurité et de prévention

4. Participer aux astreintes liées à l'exploitation :

- participer aux astreintes de la viabilité hivernale en qualité de responsable d'intervention, de patrouilleur ou de chauffeur ;
- participer aux astreintes estivales.

MISSIONS TRANSVERSALES :

- assurer éventuellement l'intérim d'autres responsables de centre ;
- apporter un appui de terrain aux cellules du siège ;
- assurer le relevé et le suivi des dommages causés au domaine public ;
- participer si besoin à des réflexions transversales (élaboration des plans d'intervention,...).

Profil du poste : Compétences souhaitées :

- connaissances techniques en exploitation et maintenance routière
- notions générales administratives (règles de la commande publique, gestion du domaine public, ...)
- sensibilité à l'encadrement et au management d'une équipe (suppléance du responsable de centre) ;
- notions d'organisation et de planification de production ;
- esprit méthodique, rigueur et précision, capacité à formaliser ;
- aptitude à la conduite VL et PL ;
- aptitude à rendre compte à sa hiérarchie ;
- discrétion et réserve.

Organisation de travail :

Horaire d'exploitation, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.

❖ Cycle estival : 33 semaines à 42h30 sur 5 jours (horaires fixes : 7h15 – 12h / 13h30 – 17h18)

❖ Cycle hivernal : 19 semaines à 32h sur 4 jours (horaires fixes : 8h – 12h / 13h – 17h30)

Agent travaillant à temps complet : 23,50 jours de congés annuels et 19 jours ARTT

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Titres restaurants dématérialisés, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle (non obligatoire)

Comment candidater ?

*Vous pouvez demander la fiche de poste complète
et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) à :

contact.recrutement@haute-marne.fr

À Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne - 1, rue du Commandant Hugueny -
52000 Chaumont